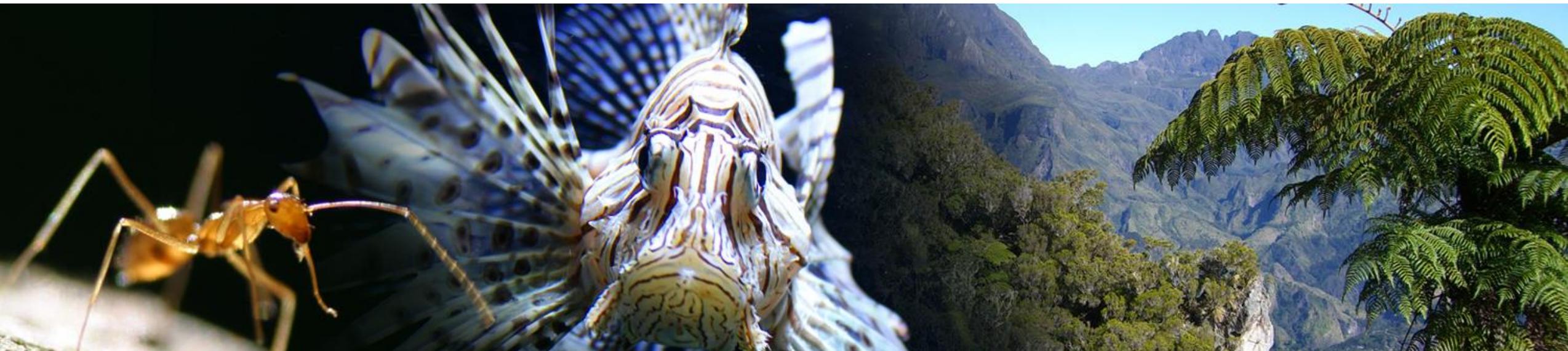


Séminaire « Les espèces exotiques envahissantes (EEE) : Point de situation en Martinique et solutions apportées »

Prévenir et gérer collectivement les EEE : retours sur les conclusions de l'atelier régional de 2020



Septembre 2023 : l'IPBES (Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques) a publié son rapport d'évaluation sur les EEE et leur contrôle

- 86 experts / 49 pays / 13 000 références
- Cadre mondial pour la biodiversité Kuning-Montréal : cible 6 EEE
- Réduire de 50% le taux d'introduction d'EEE et éliminer ou réduire leurs impacts d'ici 2030



Fiche de décryptage pour la France à destination des élus et décideurs

4 MESSAGES CLES

Les EEE constituent une menace majeure pour la nature, les services écosystémiques; les services qu'elle rend à l'homme et sa qualité de vie.

A l'échelle mondiale, les EEE et leurs impacts augmentent rapidement et devraient continuer à croître dans le futur.

Une bonne gestion permet de prévenir et d'atténuer les effets néfastes mais la prévention reste la meilleure option.

Des progrès ambitieux peuvent être réalisés par une approche collaborative, intersectorielle et transdisciplinaire.



LES EEE : UN ENJEU MONDIAL

37 000 espèces établies

60 % des extinctions
globales des espèces

200 introductions / an

390 milliards euros en
2019



LES OUTRE-MER VULNERABLES FACE AUX EEE

La France est l'un des pays les plus confrontés aux invasions biologiques !

~ 500 EEE dont plus de 350 dans les outre-mer

Les EEE seraient impliquées dans 55 % des extinctions documentées dans les outre-mer

- Evolution éloignées des continents
- Ecosystèmes fragiles et uniques
- 80 % de la biodiversité nationale
- Endémisme prononcé



LES STRATEGIES EXISTANTES

GOVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT

STRATÉGIE NATIONALE relative aux espèces exotiques envahissantes

Conservatoire
d'espaces naturels
Nouvelle-Calédonie

Stratégie de lutte

contre les espèces exotiques envahissantes
dans les espaces naturels (EEE*)
de Nouvelle-Calédonie

Document cadre – Edition Novembre 2017

PLAN OPÉRATIONNEL DE LUTTE CONTRE LES INVASIVES À LA RÉUNION

PLAN D' ACTIONS ET CONDITIONS DE RÉUSSITE

POLJ 2019 - 2022

RETOUR SUR L'ATELIER REGIONAL 2020 – MARTINIQUE

Objectifs généraux et résultats attendus de l'atelier

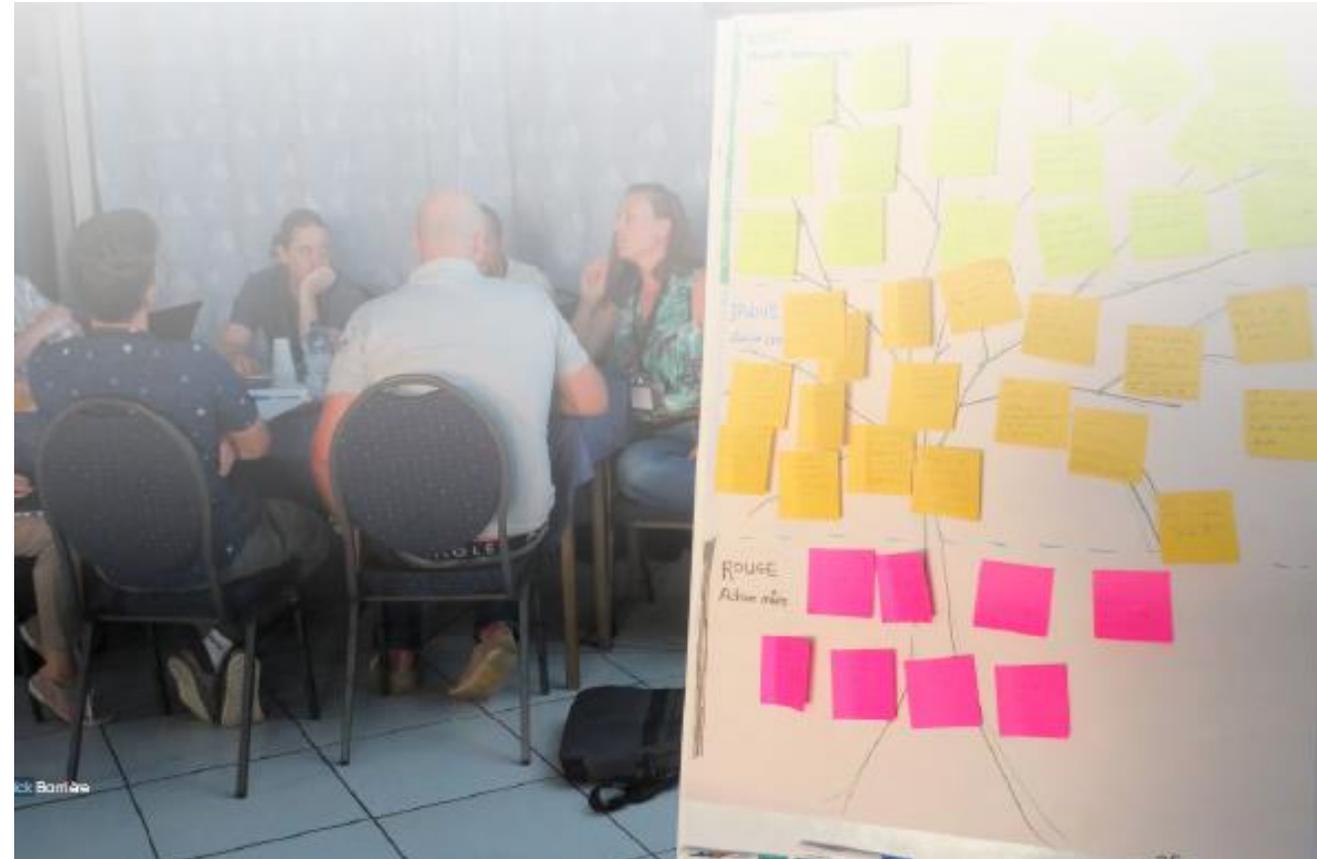
- Identifier les priorités d'actions locales et soutenir leur mise en œuvre
- Sensibiliser et contribuer à la mise en œuvre de mécanismes de surveillance et d'échanges d'information pour améliorer la prévention et la gestion du phénomène
- Renforcer la mise en réseau des acteurs d'outre-mer et la coopération régionale pour développer l'échange d'expérience et la coordination des actions sur les EEE



RETOUR SUR L'ATELIER REGIONAL 2020 – MARTINIQUE

1. Quelle coordination et quelle organisation pour développer la prévention et renforcer l'action ?

- Réactiver et animer la stratégie EEE
- Renforcer la formation pour développer les capacités et une culture commune sur le sujet
- Intégrer la surveillance des EEE à des outils et réseaux existants pour des réactions rapides
- Former et accompagner les acteurs locaux pour la montée en compétence en ingénierie de projet et financière



2. Prévention et surveillance des espèces exotiques marines

- Intégrer les enjeux des invasions biologiques marines dans les documents stratégiques locaux
- Mobiliser les réseaux existants et acteurs concernés
- Développer les bonnes pratiques auprès des acteurs et usagers de la mer
- Renforcer la connaissance



En Martinique du 6 au 9/02



3. Traitement des déchets issus de la gestion des EEE

- Identifier et travailler avec les acteurs de la gestion des déchets
- Optimiser la collecte des déchets verts des particuliers et des communes en proposant des plateformes dans les communes
- Anticiper la gestion des terres « contaminées »



4. Mobilisation, Communication, Sensibilisation sur les EEE

- Se focaliser sur ce que l'on souhaite protéger (des espèces et des espaces prioritaires)
- Former les acteurs du secteurs touristiques sur les enjeux de la biodiversité



4. Mobilisation, Communication, Sensibilisation sur les EEE

- Déconstruire les perceptions positives des EEE
- Organiser la communication et sensibiliser le plus grand nombre
- Mobiliser les élus et les acteurs socio-économiques



RETOUR SUR L'ATELIER REGIONAL 2020 – MARTINIQUE

Les résultats et conclusions de l'atelier sont consultables en ligne ainsi que d'autres ressources (<https://especes-envahissantes-outremer.fr/>)

UICN Comité Français

Fort-de-France Martinique
Du 10 au 13 février 2020

Synthèse de l'atelier
ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES
- ANTILLES FRANÇAISES -

Le rapport de synthèse de l'atelier régional 2020 apporte ainsi les éléments de compréhension nécessaires à l'atteinte des objectifs du nouveau cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montreal, en particulier la cible 6 qui vise d'ici 2030 à réduire de 50 % le taux d'introduction d'EEE et à éliminer ou réduire leurs impacts sur la biodiversité et les services écosystémiques.

UICN Comité Français | **Programme Espèces**

LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES : UN DÉFI MONDIAL ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE CROISSANT

A paraître prochainement

Le rythme d'introduction à l'échelle globale est estimé à 200 introductions par an et devrait continuer d'augmenter.

Depuis 1970, les coûts économiques mondiaux sont multipliés par 4 chaque décennie et ont dépassé les 390 milliards d'euros en 2019.

UICN Comité Français | **Programme Espèces**

LES COÛTS ÉCONOMIQUES DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES : UN FARDEAU POUR LA SOCIÉTÉ

SEPTEMBRE 2021

EN BREF

- Le coût économique mondial des espèces exotiques envahissantes se chiffre à près de 1600 milliards d'euros sur 40 ans.
- Les coûts économiques sont croissants à mesure que les échanges internationaux et le réchauffement climatique s'intensifient. Ils doublent tous les six ans et triplent toutes les décennies.
- En France, le coût annuel moyen pourrait atteindre 400 millions d'euros.
- Les montants investis dans la prévention, la surveillance et la maîtrise des espèces exotiques envahissantes sont marginaux en comparaison des coûts économiques qu'elles peuvent engendrer une fois établies sur un territoire.

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Clara Singh (clara.singh@uicn.fr)